

**PROCÈS-VERBAL  
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
DU 18 FÉVRIER 2020**



N° de résolution  
ou annotation

À une séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire l'Escale dûment convoquée et tenue au 391, rue De La Mennais, Louiseville, ce dix-huitième jour du mois de février deux-mille-vingt, à dix-neuf heures, à la salle multifonctionnelle, à laquelle étaient présents :

**PRÉSENCES :**

**Représentants des parents**

Alain Deschênes

Nancy Lambert

Daniel Lamer

Marie-Claude Lachance

**Représentants des enseignants**

Martine Lacombe

Patrice Lahaie

Renée Lesage

Louise Tremblay

**Représentante du soutien**

Patricia Noël

**Représentante des professionnels**

Stéphanie Bergevin

**Représentante des élèves**

Laurence Cormier

**Représentante de la communauté**

Nathalie Leblanc

**Direction**

Kathya Paquin, directrice

**1. PRÉSENCES ET QUORUM**

La présidente du conseil d'établissement, madame Nancy Lambert, ouvre la séance après avoir constaté que tous ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum.

**2. QUESTIONS DU PUBLIC**

Aucun public.

**3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**CONSIDÉRANT** que madame la directrice a élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 18 février 2020;

**CONSIDÉRANT** que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres du conseil d'établissement de l'école secondaire l'Escale;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de **MADAME RENÉE LESAGE**, il est résolu à l'unanimité;

**D'ADOPTER** l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 18 février 2020 tel que déposé.

**4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 DÉCEMBRE 2019**

**CONSIDÉRANT** que conformément à l'article 69 de la *Loi sur l'instruction publique*, les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 décembre 2019, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente séance;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de **MONSIEUR DANIEL LAMER**, il est résolu à l'unanimité :

**DE DISPENSER** la secrétaire de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 décembre 2019;

**D'ADOPTER**, le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 décembre 2019 du conseil d'établissement de l'école secondaire l'Escale avec l'ajout au point 08, 116 questions provenant de la Fédération des comités de parents du Québec.

108-CÉ 19-20-26

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 11 DÉCEMBRE 2019**

Aucun suivi.

**6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 6 FÉVRIER 2020**

**CONSIDÉRANT** que conformément à l'article 69 de la *Loi sur l'instruction publique*, les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 6 février 2020, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente séance;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de **MADAME PATRICIA NOËL**, il est résolu à l'unanimité :

**DE DISPENSER** la secrétaire de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du 6 février 2020;

**D'ADOPTER**, le procès-verbal de la séance extraordinaire du 6 février 2020 du conseil d'établissement de l'école secondaire l'Escale tel que déposé.

108-CÉ 19-20-27

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**7. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 6 FÉVRIER 2020**

Aucun suivi.

**8. CORRESPONDANCE (COURRIER ADRESSÉ AU CÉ)**

Dépôt de la lettre provenant de la Commission scolaire.

## 9. COMPTE RENDU DU CONSEIL ÉTUDIANT (ACTIVITÉS PASSÉES ET À VENIR)

### Activités passées

#### **Les activités de Noël**

20 décembre : déjeuner des finissants en avant-midi au restaurant Les Ailes du Sport, suivi de jeux de société dans les gymnases et la Coupe de l'Express en après-midi pour toute l'école. Activité appréciée de tous. Au total 18 équipes participantes. Plusieurs élèves nous ont aidés pour l'animation de différentes activités. Pour les élèves qui ne voulaient pas participer à la Coupe de l'Express, il y avait un film à l'auditorium et des jeux de société à la cafétéria.

**Lancement de Fillactive** : pour faire découvrir Fillactive aux étudiantes, une grosse séance d'entraînement a eu lieu dans les gymnases. Les filles ont pu faire de la Zumba et du Tabata. Pendant ce temps, les garçons ont eu une conférence à l'auditorium.

## 10. COMPTE RENDU DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Les dernières rencontres ont eu comme objet principal la Loi 40. Les membres du comité de parents ne voulaient pas abolir les commissions scolaires. Les 29 et 30 mai prochain, un congrès aura lieu à Chicoutimi. Lors de la dernière rencontre, ils ont aussi discuté du calendrier scolaire pour le congé des fêtes.

## 11. TRAVAUX DU CONSEIL

### **11.1 PROJET ÉDUCATIF (PROJET D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE)**

Madame Paquin explique l'atelier qui a eu lieu le 14 février dernier pour le Projet éducatif. Un des buts de cet atelier était de créer des liens avec les autres membres du personnel. Il y avait 6 équipes et elles devaient travailler trois objectifs du Projet éducatif. Les membres du personnel ont aimé l'activité. Ce fut une journée très productive.

### **11.2 BILAN ANNUEL DES INTERVENTIONS RELATIVES À DES ACTES D'INTIMIDATION ET DE VIOLENCE RAPPORTÉES À LA DIRECTION GÉNÉRALE PAR LES DIRECTIONS DES ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES**

Dépôt du document. Les membres du conseil d'établissement ont demandé la possibilité d'avoir un bilan qui compare les 5 dernières années.

### **11.3 APPROBATION DE LA PLANIFICATION DES APPRENTISSAGES EN ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ**

**CONSIDÉRANT** la *Loi sur l'instruction publique*;

**CONSIDÉRANT** l'article 461, le ministre peut inscrire des contenus dans les DGF qui doivent être intégrés dans les services éducatifs dispensés aux élèves;

**CONSIDÉRANT** l'article 85, le conseil d'établissement approuve les conditions et modifications de l'intégration des contenus prescrits qui lui sont proposées par la direction de l'école;

**CONSIDÉRANT** l'article 89, les propositions prévues aux articles 85 et 86 sont élaborées avec la participation des enseignants;

**IL EST PROPOSÉ** par **MONSIEUR ALAIN DESCHÊNES**, d'approuver la planification des apprentissages en éducation à la sexualité pour l'année scolaire 2019-2020.

108-CÉ 19-20-28

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

#### 11.4 ADOPTION DE LA COADMINISTRATION DU COMPTE 0251512

**CONSIDÉRANT** les besoins administratifs de l'école secondaire l'Escale;

**CONSIDÉRANT** que monsieur Gaétan Masson, technicien en administration à l'école secondaire l'Escale est l'administrateur principal du compte 0251512 et du service en ligne Accès-D relié à ce compte;

**CONSIDÉRANT** le besoin de nommer une personne coadministratrice pour le compte 0251512 et du service en ligne Accès-D relié à ce compte;

**IL EST PROPOSÉ** par **MADAME MARIE-CLAUDE LACHANCE**, d'autoriser madame Thérèse Lupien-Savard, technicienne en administration à la Commission scolaire du Chemin-du-Roy, à être coadministratrice du compte 0251512 et du service en ligne Accès-D relié à ce compte.

108-CÉ 19-20-29

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### 11.5 APPROBATION DU CALENDRIER DES SORTIES ÉDUCATIVES

<i>Caisse Desjardins de l'Ouest de la Mauricie</i>	<i>FPT</i>	<i>5 élèves</i>	<i>18 février</i>
<i>Sortie VIP en formation professionnelle</i>	<i>1re secondaire</i>	<i>45 élèves</i>	<i>25 mars</i>
<i>Sortie culturelle Arts plastiques</i>	<i>Groupe 302</i>	<i>19 élèves</i>	<i>9 avril</i>
<i>Visite galerie d'art</i>	<i>1re secondaire</i>	<i>Arts plastiques</i>	<i>29 avril</i>
<i>Visite galerie d'art</i>	<i>2e secondaire</i>	<i>Arts plastiques</i>	<i>30 avril</i>
<i>Camp spatial de Laval</i>	<i>1re secondaire</i>	<i>Scientic</i>	<i>avril</i>
<i>Voyage éducatif à Boston</i>	<i>1re et 2e sec.</i>	<i>Anglais enrichi</i>	<i>2 au 4 juin</i>
<i>Voyage sportif de volleyball – Floride</i>	<i>Filles 5e sec.</i>	<i>17 au 23 février 2021</i>	

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de **MADAME LOUISE TREMBLAY**, il est résolu :

**D'APPROUVER** le calendrier des projets d'activités tel que déposé dont les copies sont jointes au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;

**D'APPROUVER** que soient réclamés aux parents qui choisiront d'inscrire leur enfant, les frais encourus. Ces frais sont ceux qui sont mentionnés sur la documentation présentant la programmation d'activités pour l'année scolaire 2019-2020;

**D'INSÉRER** au budget de l'école les dépenses et les revenus générés par cette programmation.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **11.6 DOSSIER PLACES-ÉLÈVES**

Madame Paquin explique le document « Places-élèves », et informe les membres que l'an prochain nous perdrons environ 7 élèves pour une école de Trois-Rivières.

#### **11.7 RÈGLES DE CONDUITE ET MESURES DE SÉCURITÉ POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020**

Le 20 février prochain, les membres du personnel consulteront le document « Règles de conduite et mesures de sécurité pour l'année scolaire 2020-2021 ». Le document sera déposé pour approbation à la prochaine rencontre du conseil d'établissement.

#### **11.8 PRINCIPES D'ENCADREMENT DU COÛT DU MATÉRIEL DIDACTIQUE**

Dépôt du document pour consultation par le conseil d'établissement. Madame Paquin explique que le surplus des fournitures pour les programmes est gratuit. De plus, elle explique le document « Coût d'une photocopie et télécopie à facturer aux parents pour les cahiers scolaires » reçu par courriel pour les membres du conseil d'établissement.

#### **11.9 OBJECTIFS, PRINCIPES ET CRITÈRES DES RÉPARTITIONS DES RESSOURCES**

Les objectifs de la Commission scolaire sont d'assurer une distribution équitable des ressources dont elle dispose pour la réalisation de sa mission tout en maintenant l'équilibre budgétaire.

#### **11.10 PHOTOGRAPHE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021**

Nous allons prendre le Studio NanC, car nous avons eu un très bon service.

### **12. RAPPORT DE LA DIRECTION**

Les travaux du conseil ont été plus longs que prévu dans l'horaire, madame Paquin fera son rapport détaillé à la prochaine rencontre. Le seul sujet abordé est le service des petits déjeuners qui débutera le 24 février prochain et c'est gratuit pour tous les élèves.

### **13. AFFAIRES NOUVELLES**

#### **a) *Loi 40***

Dépôt de la lettre reçue par courriel du directeur général de la Commission scolaire.

Les directions d'écoles ont reçu un PowerPoint expliquant la *Loi 40*. Madame Paquin a déposé une version papier aux membres du conseil d'établissement.

**14. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE**

La prochaine rencontre du conseil d'établissement aura lieu le **mercredi 8 avril 2020**, à 19 h, à la salle multifonctionnelle.

**15. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**CONSIDÉRANT** que l'ordre du jour est épuisé;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de **MADAME MARIE-CLAUDE LACHANCE**, il est résolu à l'unanimité :

**DE LEVER** la séance ordinaire à **21 H 37**.

108-CÉ 19-20-31

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Nancy Lambert  
Présidente

Patricia Noël  
Secrétaire

Kathya Paquin  
Directrice